



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL ATF DCT

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 1 de 8

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

ADDINOL ATF DCT

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Huile à engrenages.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-201	Téléfax: +49 (0) 3461 845-561
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Service technique	
Internet:	www.addinol.de	
Service responsable:	Service technique d'ADDINOL	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Phrases R:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

###### Classification SGH

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

###### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501

##### 2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL ATF DCT**

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 2 de 8

**Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
276-738-4	Lubricating oils, C20-50, hydrotreated neutral oil-based	< 60 %
72623-87-1		
	Asp. Tox. 1; H304	
272-225-4	Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine	< 1,35 %
68784-17-8	Xi - Irritant R36/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319	
01-2119960832-33		
253-249-4	Bis(nonylphenyl)amine	< 1,35 %
36878-20-3	R53	
	Aquatic Chronic 4; H413	
01-2119488911-28		
293-927-7	substituted thiaziazole	< 1,35 %
91648-65-6	Xi - Irritant R38-52-53	
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H412	
	C14-C18 alpha-olefin epoxid, reaction products of boric acid	< 0,25 %
Polymer	Xi - Irritant R43	
	Skin Sens. 1; H317	
211-708-6	2-Ethylhexyl methacrylate	< 0,25 %
688-84-6	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H335 H412	
01-2119490166-35		
204-539-4	Diphenyl amine	< 0,25 %
122-39-4	T - Toxique, N - Dangereux pour l'environnement R23/24/25-33-50-53	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H311 H331 H373 H400 H410	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

**Information supplémentaire**

DMSO-Extrakt &lt; 3 %, IP 346.

Concentration en PCB &lt; 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur.. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL ATF DCT

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 3 de 8

malaises persistants, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). Suie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL ATF DCT

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 4 de 8

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

#### Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C  
Protéger contre : forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
122-39-4	Diphénylamine	-	10 e		VME 8 h	

#### Conseils supplémentaires

Recommended limit value for oil mist  
TWA: 5 mg/m<sup>3</sup>  
STEL: 10 mg/m<sup>3</sup>

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL ATF DCT

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 5 de 8

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

#### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	marron
Odeur:	caractéristique

#### Testé selon la méthode

#### Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	194 °C DIN EN ISO 2592
Température d'inflammation:	non déterminé
Densité (à 15 °C):	0,855 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Viscosité cinématique: (à 100 °C)	6,55 mm <sup>2</sup> /s ASTM D 7042

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable with proper care and handling.

### 10.2. Stabilité chimique

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No decomposition if used as intended.

### 10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL ATF DCT**

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 6 de 8

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). Suie.**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
72623-87-1	Lubricating oils, C20-50, hydrotreated neutral oil-based					
		par voie orale	DL50	> 2000 mg/kg	Rat.	
		dermique	DL50	> 2000 mg/kg	Lapin.	
122-39-4	Diphenyl amine					
		par voie orale	ATE	100 mg/kg		
		dermique	ATE	300 mg/kg		
		par inhalation vapeur	ATE	3 mg/l		
		par inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l		

**Irritation et corrosivité**

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Effets sensibilisants**

Contient: &lt; 0,25% C14-C18 alpha-olefin epoxid, reaction products of boric acid. Peut déclencher une réaction allergique.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Aucune donnée disponible

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

N° CAS	Substance	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
72623-87-1	Lubricating oils, C20-50, hydrotreated neutral oil-based						
		Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 100 mg/l	96 h		

**12.2. Persistance et dégradabilité**



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL ATF DCT

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 7 de 8

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

##### **Code d'élimination des déchets-Produit**

130206 Huiles et combustibles liquides usagés (sauf les huiles alimentaires et les huiles usagées figurant aux chapitres 05, 12 ou 19); Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques  
Le déchet spécial

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Le résidu doit rester sous surveillance. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** -

#### **Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** -

#### **Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** -

#### **Transport aérien (ICAO)**

**14.1. Numéro ONU:** -

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL ATF DCT

Date d'impression: 13.02.2015

Code du produit: 744018

Page 8 de 8

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Prescriptions nationales

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

- |          |   |
|----------|---|
| 23/24/25 | Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  |
| 33       | Danger d'effets cumulatifs.   |
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.   |
| 36/38    | Irritant pour les yeux et la peau.  |
| 38       | Irritant pour la peau.  |
| 43       | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  |
| 50       | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| 52       | Nocif pour les organismes aquatiques.   |
| 52/53    | Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 53       | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.                                       |

#### Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- |      |  |
|------|--|
| H301 | Toxique en cas d'ingestion.  |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.                              |
| H311 | Toxique par contact cutané.  |
| H315 | Provoque une irritation cutanée.   |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| H331 | Toxique par inhalation.  |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.  |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques.   |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                          |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                                 |
| H413 | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.   |

#### Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédure de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*